

VISIO - Revue de jurisprudence RH: recrutement, cessation de fonctions et rémunération

En Visio-conférence, de 9h00 à 17h00

A distance - Synchrone

Inscrivez-vous au moins 2 mois avant le début du stage pour bénéficier d'un tarif préférentiel

Délai d'accès : Inscription jusqu'à la veille du démarrage de la session

Contactez Gaëlle (01 53 39 14 18, gaelle.ducher@adiaj.org) ou Julien (01 53 39 14 24, julien.laudat@adiaj.org) pour réaliser cette formation en INTRA

Objectifs

Réaliser un point complet sur les évolutions jurisprudentielles en matière de contentieux RH



Public Visé

• DRH • Juristes • Gestionnaires de contentieux RH



Pré Requis

Avoir des connaissances en gestion statutaire de niveau confirmé

Objectifs pédagogiques

Maîtriser les évolutions jurisprudentielles en matière de contentieux RH

Méthodes et moyens pédagogiques

- Exposé interactif
- Panorama jurisprudentiel et mise en perspective
- Support documentaire via PADLET
- Un support informatique vous sera remis comprenant l'ensemble des décisions commentées
- Encadrement assuré par l'ADIAJ Formation et/ou le formateur

Déroulement pédagogique et prérequis techniques de la classe virtuelle

- Chaque jour est séquencé en 5 séquences d'1h15. Pause de 15 minutes le matin et l'après-midi. Pause méridienne d'une heure.
- Chaque stagiaire sera invité à rejoindre une salle digitale, via un lien d'accès, un ID de réunion communiqué par mail, au minimum 15 à 30 minutes avant le début de la session, pour permettre de paramétrer sereinement sa connexion.
- Chaque stagiaire est également invité à émarger sur EasySign, grâce à un mail d'invitation. L'émargement est obligatoire. L'équipe de l'ADIAJ est à votre disposition pour toute aide technique.
- Chaque stagiaire reste maître de sa connexion visuelle (caméra) et sonore (son), pour permettre de suivre en toute autonomie et dans le respect de tous.
- Matériel nécessaire : un ordinateur par stagiaire, une connexion internet, un navigateur compatible (de préférence Mozilla ou Google Chrome), une webcam et un micro.

Qualification Intervenant.e.s

Sylvain DEMARET, Administrateur territorial

Parcours pédagogique

• Recrutement et cessation de fonctions

- Agents des services publics administratifs
- Recrutement d'agents contractuels
- Concours
- Grade et emploi
- Accès des ressortissants de l'Union européenne à la fonction publique
- Démission abandon de poste
- Refus de titularisation stagiaire
- Cessation de fonctions des agents titulaires et contractuels
- Radiation des cadres
- Retraite

• Rémunération des agents publics

- Questions d'ordre général
- Contrôle de légalité
- Principe de parité
- . Rémunération des agents contractuels
- . Rémunération des emplois de cabinet
- Chômage
- Cumuls
- Supplément familial de traitement
- Retenue sur traitement
- Durée du travail
- Retenue pour fait de grève
- Détachement
- NBI
- Primes
- Retrait des actes créateurs de droit
- Frais de représentation
- Reprise de salariés
- GIPA

En une journée, faites un point jurisprudentiel exhaustif sur trois thématiques clés de la gestion des ressources humaines

Méthodes et modalités d'évaluation

Chaque stagiaire est invité à émarger sur EasySign, grâce à un mail d'invitation. L'émargement est obligatoire. L'équipe de l'ADIAJ est à votre disposition pour toute aide technique.

Modalités d'évaluation : Chaque stagiaire est invité par mail à compléter :

- **Avant la formation :** un questionnaire de positionnement via EvalOne, afin que chacun puisse nous faire remonter ses attentes.
- **Après la formation :** une évaluation de la satisfaction des stagiaires via EvalOne et des acquis de la formation via Google Form.

Vos résultats à ce test, ainsi qu'aux éventuels mises en situation et cas pratiques proposés lors de la formation, vous permettront de compléter, en auto-évaluation, l'attestation de fin de formation envoyée par mail le soir du dernier jour de la formation.

Attestations de la formation : Certificat de réalisation à l'employeur et Attestation de fin de formation à l'apprenant

Modalités d'Accessibilité

ADIAJ Formation est en capacité d'accueillir ou réorienter toute personne en situation de handicap. Pour assurer un suivi optimal, merci de nous contacter. Référent handicap : Volodia TOURTCHINE - 01 53 39 14 17 - volodia.tourtchine@adij.org

Durée

7.00 Heures
1 Jour

Tarifs (net de taxes)

Inter (Par personne) :	660.00
Inter Adhérent (Par personne) :	620.00



Contactez-nous !

Gaëlle DUCHER
Responsable Ingénierie Formation

Tél. : 0153391418
Mail : gaelle.ducher@adij.org